



Ouest Motor's Festival © 2021



BULLETIN d'INSCRIPTION

Cette demande d'emplacement est à retourner complétée et signée par courrier ou email.
La facture vous sera adressée dès validation de votre demande par notre comité.
Attention : places limitées.

- Par courrier : ALIX Prod – OMF – c/o ARSP
43 rue Paul Guieysse
56100 LORIENT
- Par email : arsp56@gmail.com

CLUB

PROFESSIONNEL

BOURSE

Nom du Club ou Raison Sociale :

Type de matériel exposé :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : email :@.....

Site web : http\.....

N° Siret :

Responsable du stand :

Fonction : Téléphone :





Ouest Motor's Festival © 2021



STANDS

	PRESTATIONS de BASE	BADGES	TARIFS HT	TARIFS TTC
CLUB	1 stand de 28 M2 (7 X4)	2		125,00 €
	1 stand de 56 M2 (14 X4)	4		250,00 €
PROFESSIONNEL	1 stand de 28 M2 (7 X4)	2	450,00 €	540,00 €
	1 stand de 56 M2 (14 X4)	4	800,00 €	960,00 €
	1 stand de 84 M2 (21 X4)	4	1 090,00 €	1 308,00 €
BOURSE	1 stand de 12,25 M2 (3,5X3,5)	2	85,00 €	102,00 €
	PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES	NOMBRES	TARIFS HT	TARIFS TTC
	Badge supplémentaire WE	1	13,33 €	16,00 €
	Invitations prépayées (cde par 10 minimum)*	1	6,66 €	8,00 €
	ELECTRICITE MONOPHASEE SELON DISPONIBILITEE HABILLAGE GRILLE HERAS PERSONNALISEE (TARIF A VENIR)			

* Ne seront facturées que les invitations réellement utilisées.

TOTAL à PAYER:

--	--

Date, Cachet et Signature (obligatoire)

PAIEMENT et CHEQUE à ADRESSER à « ALIX Prod »





Ouest Motor's Festival © 2021



ASSURANCE

Assuré :

Compagnie d'assurance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : email :@.....

Numéro de Police :

La police et la garantie accordées couvrent non seulement les dommages matériels et immatériels mais également les préjudices corporels.

L'assuré déclare renoncer à tous recours à l'encontre des organisateurs du Ouest Motor's Festival© et de son assureur.

Fait à, le

Signature de l'assuré

Seuls les dossiers dûment remplis, signés et revêtus de leur cachet, accompagnés des chèques d'acompte de 50 % et de solde seront traités. Encaissement de l'acompte pour traitement du dossier et attribution d'un stand. Encaissement du solde 15 jours avant l'ouverture du Salon.

Les dossiers seront traités dans leur ordre d'arrivée.

Remarque : les factures devant être soldées avant votre arrivée, seul le règlement des prestations supplémentaires de dernière minute devra s'effectuer sur place.

